

Exposition pédagogique itinérante sur le changement climatique

Présentation de l'exposition « *Changement climatique : comprendre et agir* »

Cette exposition sur le changement climatique, proposée par le ministère, permet de mieux comprendre ce phénomène complexe et d'en mesurer les conséquences, faits et chiffres clés à l'appui. Elle fait aussi découvrir des exemples d'actions inspirantes.

L'objectif est de mettre en lumière la nécessité d'agir face aux effets du changement climatique et de poursuivre nos actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cette exposition s'adresse à tous les publics (collectivités, écoles, établissement publics, entreprises, associations, ...).

Format et caractéristiques techniques de l'exposition

- 12 panneaux imprimés sur des bâches fines avec des œillets aux 4 coins
- Dimension : 800 x 1100 mm (par panneau)
- Poids total de l'exposition : environ 7kg pour un jeu de 12 bâches dans son sac de transport
- Conditionnement : roulée par jeux dans un sac de transport avec poignée
- Fixation : l'accroche sur grilles au moyen de colliers de serrage réutilisables est un moyen optimal de fixation.

Modalités d'emprunt et conditions générales de mise à disposition des panneaux physiques de l'exposition

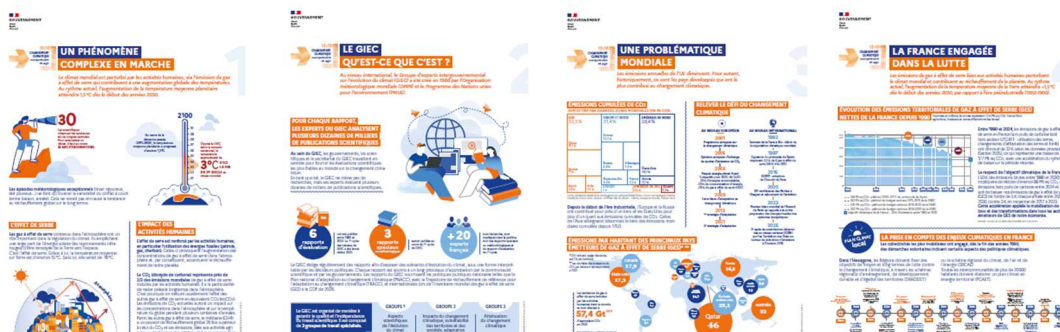
- Le prêt est gratuit
- Les frais de transport sont à la charge de l'emprunteur
- Le **contrat de prêt** (cf. page suivante) est à compléter et à signer par l'emprunteur. Ce contrat de prêt doit être accompagné d'une **attestation d'assurance** couvrant l'exposition pour toute la durée de l'emprunt (transport inclus).

Mise à disposition de la version dématérialisée de l'exposition

En cas d'indisponibilité des jeux d'exposition, délais contrains, difficultés de transports, etc., il est également possible d'imprimer l'exposition. Pour cela, 2 fichiers, dont une version imprimeur, sont disponibles sur la page dédiée du ministère :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/exposition-changement-climatique>

Exemples de visuels des panneaux d'exposition



CONTRAT DE PRÊT

ENTRE :

DREAL Occitanie

1 place Emile Blouin

CS 10008

31952 Toulouse Cedex 9

Représentée par Laure VALETTE, Chargée de mission Climat

ET

Structure :

Adresse :

Représenté(e) par :

Fonction :

Désigné(e) dans tout ce qui suit par "L'emprunteur"

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

La DREAL Occitanie met à la disposition de l'emprunteur le matériel ci-dessous désigné :

- un ensemble de 12 panneaux* (de 80cm x 110cm chacun) regroupés dans une sacoche de transport de hauteur 23 cm, longueur 100 cm pour un poids total d'environ 7 kg.

- valeur d'assurance : 300 € HT

du au..... (Ces dates comprenant les délais de transport aller et retour)

Le matériel sera retiré en main propre ou via un transporteur le auprès de la DREAL Occitanie.

et rapporté en main propre ou via un transporteur le à la DREAL Occitanie.

La mise à disposition du matériel emprunté s'effectue selon les modalités suivantes :

La DREAL Occitanie est seule juge de la durée de l'emprunt et peut, en cas de nécessité majeure, en raccourcir la durée.

La DREAL Occitanie s'engage en contrepartie, à prévenir à l'avance l'emprunteur par lettre, téléphone ou e-mail de son intention éventuelle de raccourcir la période d'emprunt.

L'emprunteur s'engage à souscrire pour la durée du prêt, transport compris, des polices d'assurance couvrant le matériel contre tous risques de détérioration ou de vol et le garantissant contre tous dommages matériels ou corporels pouvant survenir à ses biens, à son personnel ou à des tiers du fait de l'utilisation du matériel.

Il adresse à cet effet un justificatif (quittance d'assurance) du contrat d'assurance souscrit.

Les frais de transport et d'assurance sont à la charge de l'emprunteur.

En cas de détérioration, l'emprunteur s'engage à prendre en charge les frais de remise en état, étant entendu que les réparations ne pourront être entreprises que par une société désignée par la <Nom de la structure>.

La DREAL Occitanie

L'emprunteur,

Fait à , le

Fait à , le

Merci de retourner un exemplaire signé de ce contrat par voie électronique à laure.valette@developpement-durable.gouv.fr